

Initiatives ministérielles

En conformité de l'article 38 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre la question qui sera soulevée ce soir à l'heure de l'ajournement: le député de Davenport—Les essais nucléaires.

M. Caccia: Monsieur le Président, je voudrais remercier le député de The Battlefords—Meadow Lake pour sa question. En ce qui concerne la disposition sur la paix, l'ordre et le bon gouvernement, je ne crois pas qu'il serait opportun de l'insérer dans ce projet de loi. Cela donnerait lieu à des débats incroyablement acrimonieux qui pourraient remettre en question tout cet exercice. Il est préférable de laisser cette disposition là où elle se trouve actuellement et de l'invoquer le moins souvent possible. Il faudrait, par conséquent, la considérer comme un article qui n'est pas inclus dans une mesure législative distincte, comme le projet de loi C-13.

Pour ce qui est du mécanisme établissant les commissions conjointes, j'ai bien du mal à répondre à la question du député. J'aimerais aussi savoir où il inclurait ce mécanisme et quand il l'enclencherait. Il ne s'agit pas d'une question de forme, mais bien d'une question d'ordre politique très importante. J'aimerais pouvoir étudier la question plus en profondeur avant d'y répondre.

Fort de ses connaissances politiques et juridiques, le député cache sûrement une solution dans ses manches. Je préférerais examiner sa solution avant de me prononcer.

M. Taylor: Monsieur le Président, je ne veux pas monopoliser la Chambre, mais comme je tiens à profiter de l'expérience du député, je voudrais lui poser une question sur les modifications dont nous sommes saisis aujourd'hui, notamment les modifications sur le fonds de participation.

Au cours de la dernière législature, lorsque nous siégeons tous deux au comité, le député de Davenport appuyait fortement le concept d'un fonds de participation et a même fait des observations très précises sur la création d'un tel fonds.

Comme nous sommes saisis aujourd'hui d'une modification très vague, le député accepterait-il d'appuyer une modification plus vaste et peut-être plus détaillée en vue de la création d'un fonds de participation?

M. Caccia: Monsieur le Président, il existe une règle bien établie selon laquelle le président d'un comité joue un rôle aussi impartial que possible. De plus, le président ne devrait pas prendre position avant l'analyse ou l'étude d'un projet de loi en comité. Il se trouve que le député de Davenport préside le Comité de l'environnement et du développement durable. Il serait donc mal vu qu'il manifeste son appui à une mesure législative, puisque, dans la plupart des cas, la décision est prise par les membres du comité et le président s'abstient de voter.

• (1700)

Je suis sûr que le gouvernement sera disposé à examiner toutes les propositions positives qui pourraient lui être faites pour améliorer cette modification et rendre la loi plus efficace.

Je tenais à en donner l'assurance au député de The Battlefords—Meadow Lake.

M. Randy White (Fraser Valley—Ouest, Réf.): Monsieur le Président, je suis heureux d'intervenir dans le débat sur le projet de loi.

Je dois féliciter le président du comité de l'environnement, le député de Davenport, qui a la réputation de prononcer des discours équilibrés et très éloquents lorsqu'il est question d'environnement. Cependant, il a dit quelque chose au sujet de l'eau qui serait amenée au moulin du Bloc québécois. Je me demande comment il pourrait être possible d'éviter cela. Le Bloc ne poussera toujours à la roue que dans un sens sans se demander où se trouve l'intérêt de l'ensemble du Canada. Le Bloc transformera toujours tout en carburant pour son moulin.

J'imagine que nous sommes devant un parti, le Parti libéral, animé de bonnes intentions et un parti, le parti séparatiste, qui ne recherche que le bien d'un petit groupe. Cela est regrettable lorsqu'il est question d'environnement.

Le député de Comox—Alberni, notre porte-parole pour les questions d'environnement, a soulevé quelques très bonnes questions au sujet des précautions qui s'imposent au moment d'adopter un projet de loi comme celui-ci sur l'environnement. Le député de Davenport y a répondu. Ces précautions ont trait, par exemple, à la place des autochtones dans le processus. Est-ce qu'ils sont visés par le projet de loi? J'espère que oui. Combien peuvent nous coûter les évaluations? Je me rends compte que nous sommes conscients des coûts. Je suis convaincu que le gouvernement ne l'oubliera pas. Il y a aussi la question des dédoublements, du partage de la responsabilité dans le domaine.

Avant d'arriver ici, je travaillais dans une société de construction qui avait un chiffre d'affaires de plusieurs centaines de millions de dollars. Notre plus grand problème, c'étaient les dédoublements de responsabilités, par exemple, dans le domaine des pêches. Même lorsqu'il s'agissait de projets d'environnement de 20 millions de dollars, nos démêlés avec les responsables provinciaux et fédéraux des pêches et avec tous les autres bureaucrates qui pouvaient se mêler de la question tenaient du cauchemar. Ils ont tendance à s'en tenir à ce qui est écrit en noir sur blanc et à oublier le fait qu'il y a de très bons projets. Ils ont aussi tendance à avoir une attitude trop arrogante et trop protectrice dans certains cas.

N'oublions pas que l'environnement n'est pas une affaire unilatérale.

Nous appuyons le projet de loi C-56 et je suis heureux d'exprimer cet appui. Je ne tiens pas souvent de tels propos à l'endroit du gouvernement libéral, mais je dois dire que, dans ce cas, il s'est rapproché considérablement de notre façon de penser. C'est très facile de prendre la parole ici pour critiquer le gouvernement au sujet du système de justice pénale, de l'immigration et des finances. Toutefois, je crois qu'il faut savoir reconnaître les mesures positives qui sont prises, et c'est le moment de le faire aujourd'hui.

Pourquoi ne pas appuyer un tel projet de loi environnemental? L'identité canadienne devrait être enracinée dans l'appréciation de notre environnement. Il y a trop longtemps que cette appréciation n'a pas été renouvelée, et beaucoup des choses que nous voyons aujourd'hui, comme les déchets qui polluent nos campagnes, autour à quel point ce renouvellement est nécessaire. Cela s'applique tant aux jeunes qu'aux gens d'affaires qui trop souvent, de nos jours, ne tiennent pas compte des impacts d'un